

Mairie 1 Place de la Mairie  
SAINT MARTIN LE VIEUX  
87700

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## N°2023/19 EN DATE DU 20/03/2023

### Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Représentés : 00

Votants : 15

Exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le 20 mars 2023, à 18h30, à la Mairie, selon la convocation en date du 14 mars 2023, sous la présidence du maire, Madame Sylvie ACHARD.

**Présents :** Mmes ACHARD. BRUZAT. GIROIR. DUBARRY. ESCALIER. LEONARD. MARCILLAUD.BAYLE

Mrs LAVALADE. MOUSNIER. DELOMENIE. JOUHANNEAU. LEVEQUE. PETILLON. CARREAUD.

Monsieur Damien LEVEQUE a été élu secrétaire de séance.

### APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget primitif 2023 présenté par Madame le Maire qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- en section de **fonctionnement** à la somme de **1 239 553,14€**
- en section de **d'investissement** à la somme de **420 874,01€**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;  
Au registre sont les signatures ;

Le Maire,  
Sylvie ACHARD

